Délibération n° 20201203-DAG5

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DU VAR
ARRONDISSEMENT DE TOULON

Accusé de réception en préfecture
083-258301126-20200312-BUDGET2020-3-BF
Date de télétransmission : 12/03/2020
Date de réception préfecture : 12/03/2020

Syndicat Intercommunal Varois d'Aide aux Achats Divers

SÉANCE DU 12 Mars 2020

Objet de la délibération : *Approbation du Compte Administratif 2019*

Délibération prise conformément à l'ordre du jour expédié le 05 Mars 2020

Transmise au Contrôle de légalité le 12 mars 2020
Affichée le……2020

Nombre de Conseillers Syndicaux : 94
En exercice : 94
Présents : 6
Pouvoirs : 0
Excusés : 44
Votants : 5

L'an deux mille vingt, le douze Mars à dix heures, le Comité Syndical du Syndicat Intercommunal Varois d'Aide aux Achats Divers, régulièrement convoqué, a été assemblé au nombre prescrit par la loi, en Mairie de Saint Mandrier-sur-Mer au sein de la salle des Jardins d'Hydra, sous la présidence de Madame Jacqueline REGNAUD, Présidente.

Etaient présents :

Délégués Titulaires	
LE REVEST	Mme REGNAUD Jacqueline
PUGET VILLE	Mme YVETOT Claire
SAINT MANDRIER	M. TOULOUSE Christian – Mme DEMIERRE Colette
SIX FOURS	M. PERRIER Denis – Mme ROSTAGNO Agnès

Délégués Suppléants avec voix délibérative
Néant

Délégués Suppléants sans voix délibérative
Néant

Pouvoirs :

Pouvoirs
Néant

Accusé de réception en préfecture
083-258301126-20200312-BUDGET2020-3-BF
Date de télétransmission : 12/03/2020
Date de réception préfecture : 12/03/2020

Excusés :

Absences excusées	
BANDOL	Mme BOURON Valérie
BESSE SUR ISSOLE	M. SALABERT Alain – Mme [illegible] Andrée
BRUE AURIAC	M. BESNARD Gilbert – Mme REINA Béatrice
BORMES	Mme PIERRE Véronique – Mme MAGREAU Josiane
CAVALAIRE	M. LAURENT Jean-Luc – Mme PARRADO Carole
CHATEAUDOUBLE	M. ROUVIER Georges – M. MILESI Jean-Marc
FAYENCE	Mme ADER Danièle
FIGANIERES	M. TACAILLE Guy
FLASSANS	Mme HEBERT Aline
GASSIN	Mme MARCELLINO Anne-Marie – Mme BOYENVAL Brigitte
LA CROIX VALMER	M. SIEGEL Philippe
LA FARLEDE	Mme GAMBA Mireille
LA LONDE	Mme SCHATZKINE Nicole – Mme QUERO Eliane
LA VALETTE	Mme PLATANIA Sylvie – M. ANTOINE Henri-Jean
LE BEAUSSET	Mme BOUSAHLA Laurence – Mme SANTUCCI Maryvonne
LE LAVANDOU	Mme CARLETTI Monique
LE REVEST	M. VIZIALE Jean Marc
LE THORONET	Mme PELLERIN Annick – M. BERTHIAUX Lucien
MAZAUGUES	M. CAYOL Francis
MONTFERRAT	Mme GAY Janine – Mme ARAGON Rose
MONTFORT SUR ARGENS	Mme QUINANZONI Lucienne – Mme ROLFE Jacqueline
OLLIOULES	Mme BESSON Carine - M. RIGHI Dominique
PIERREFEU	Mme CANOLE Maria – M. LAVAL Christian
PIGNANS	M. BASTIANELLI Jean-Pierre
PUGET VILLE	M. ROUX Jean-Pierre
SOLLIES PONT	Mme RAVINAL Danièle – M. COIQUAULT Jean-Pierre
SOLLIES TOUCAS	Mme PERLES Catherine
SOLLIES VILLE	M. OLIVIERI Paul
VIDAUBAN	Mme NAVARRO Monique

Le secrétariat est assuré par M. PERRIER représentant de la commune de Six-Fours-les-Plages

Délibération n° 20201205-DAG5

Objet de la délibération : *Approbation du Compte Administratif 2019*

Accusé de réception en préfecture
083-258301126-20200312-BUDGET2020-3-BF
Date de télétransmission : 12/03/2020
Date de réception préfecture : 12/03/2020

Rapporteur : M. TOULOUSE, 1er Vice-président du SIVAAD

Mme REGNAUD Présidente du SIVAAD s'étant retirée, M. TOULOUSE préside la séance

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.5211-36 et L.2121-31,

Après s'être fait présenter les budgets primitifs et supplémentaires de l'exercice et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs de créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte administratif dressé par l'ordonnateur accompagné du compte de gestion du receveur.

Considérant que, Madame la Présidente du Syndicat Intercommunal Varois d'Aide aux Achats Divers (SIVAAD), ordonnateur, a normalement administré pendant le cours de l'exercice 2019 les finances du SIVAAD en poursuivant le recouvrement de toutes les créances et n'ordonnançant que les dépenses justifiées ou utiles.

Procédant au règlement définitif du budget 2019, propose de fixer comme suit les résultats des différentes sections budgétaires et des budgets annexes.

LE COMITE SYNDICAL APRES AVOIR DELIBERE

II- PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES
REALISATION DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A **440 693,17**	G **415 818,43**
	Section d'investissement	B **38 332,94**	H **16 756,47**
		+	+
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C 0.00 (si déficit)	I **222 698,98** (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D 0.00 (si déficit)	J **47 913,60** (si excédent)
		=	=
	TOTAL (réalisation+reports)	=A+B+C+D **479 026,11**	=G+H+I+J **703 187,48**
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E 0,00	K 0,00
	Section d'investissement	F **17 210,60**	L 0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	=E+F **17 210,60**	=K+L 0,00
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	=A+C+E **440 693,17**	=G+I+K **638 517,41**
	Section d'investissement	=B+D+F **55 543,54**	=H+J+L **64 670,07**
	TOTAL CUMULE	=A+B+C+D+E+F **496 236,71**	=G+H+I+J+K+L **703 187,48**

Délibération n° 20201205-DAG5

Approuve, l'ensemble de la comptabilité d'administration soumise à son examen.

Arrête, la somme totale de 17 210.60 €, le montant des crédits correspondant aux dépenses engagées non mandatées qui doivent être repris au budget primitif de l'exercice 2020.

Accusé de réception en préfecture
083-258301126-20200312-BUDGET2020-3-BF
Date de télétransmission : 12/03/2020
Date de réception préfecture : 12/03/2020

Déclare, toutes les opérations de l'exercice 2019 définitivement closes et les crédits annulés.

Pour	5
Contre	0
Abstention	0

Ainsi fait et délibéré, le 12 mars 2020 à Saint Mandrier-sur-Mer.

Pour extrait conforme
1er Vice-président du SIVAAD
Christian TOULOUSE